

# Tout savoir sur les poubelles «pucées» qui arrivent en Pévèle-Carembault

Une poubelle noire en plus, une nouvelle poubelle de tri sélectif jaune, toutes deux à puce, et une poubelle verte qui ne pourra plus déborder dans des sacs ou fagots... Voilà résumés succinctement les changements dans la collecte des ordures sur les 38 communes de la Pévèle-Carembault.

(/1380163/article/2023-10-02/tout-savoir-sur-les-poubelles-pucees-qui-arrivent-en-pevele-carembault)



Rémy est l'un des agents chargés pour l'entreprise ESE de l'enquête auprès de chaque foyer et d'apporter les nouveaux bacs. Ici à Ostricourt.

 Par Anne-Gaëlle Dubois  
Tout savoir sur la Kermesse de la bière de Maubeuge ✕  
Publié: 2 Octobre 2023 à 15h10

 Temps de lecture: 6 min

Partage :



## – Est-ce la fin des sacs d'ordures ménagères sur les trottoirs ?

### OUI

Jusqu'à présent, les ordures ménagères non triées, le « tout-venant », allaient dans des sacs à mettre sur le trottoir la veille de la collecte. Problème : c'est sale, moche et les animaux errants viennent parfois les déchirer. En plus du problème de salubrité publique, « *il faut penser aux conditions de travail des agents,* détaille Bruno Rusinek, le vice-président aux ordures ménagères. *Chaque jour, un agent soulève 5 tonnes, il fallait répondre au risque d'accidents de travail.* » D'où la décision de doter chaque foyer d'une troisième poubelle (<https://www.lavoixdunord.fr/1254002/article/2022-11-15/pevele-carembault-ce-qui-va-changer-dans-nos-poubelles-en-2023-et-2024>). Dès que les habitants auront leur bac noir, lui seul sera ramassé. Il est conseillé (mais ce n'est pas une obligation) de ne pas y mettre ses déchets en vrac mais de continuer à utiliser des sacs à l'intérieur, pour la garder propre et éviter les odeurs.



Les nouvelles poubelles.

Pour les maisons type 1930 mitoyennes, il faudra aussi rentrer chez soi une poubelle de plus... Notons que les communes les plus denses (Orchies, Templeuve, Cysoing par exemple) avaient été sollicitées pour savoir s'il fallait continuer les sacs dans certaines rues : finalement, toutes ont dit non.

Tout savoir sur la Kermesse de la bière de Maubeuge

Dans cette poubelle, on met... ce qui n'est pas trié ni compostable. Par exemple : les couches, lingettes, objets en plastique, vaisselle cassée, essuie-tout et mouchoirs souillés, masques, litière minérale, sacs d'aspirateur.

## – Toutes les poubelles jaunes seront-elles changées ?

**OUI**



Même si vous avez déjà été doté d'une poubelle de tri au couvercle jaune, elle sera changée obligatoirement. Simplement car les anciennes générations ne sont pas à puce. Les anciens bacs sont ramassés puis envoyés pour être broyés et refaire de nouvelles poubelles. Les nouvelles poubelles sont en matière recyclée à 95 %.

## – La fréquence de la collecte change-t-elle ?

**NON**



Rémy et Paul font partie des agents chargés de distribuer les nouveaux bacs.

Pour l'instant, les poubelles de tri restent collectées une fois tous les quinze jours, la poubelle d'ordures ménagères une fois par semaine, et les biodéchets une fois par semaine. Mais ce rythme pourra être modifié par la suite en fonction des besoins.

Tout savoir sur la Kermesse de la bière de Mauberge

## – Doit-on mettre ses capsules de café dans le tri sélectif ?

### OUI

C'est un exemple parmi d'autres, mais on veut ici rappeler que les consignes de tri (<https://www.pevelecarembault.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/consignes-de-tri>) ont changé. Ainsi, dans la poubelle jaune, on doit mettre tous les emballages en papier, carton, métal, plastique : papiers, briques alimentaires, magazines, boîtes à pizzas, canettes, conserves, barquettes, aérosols, capsules de café, bouteilles plastique, pots de yaourts, gourdes de compote, suremballages de packs, etc.

## – Risque-t-on une amende si on trie mal ?

### NON

La puce intégrée aux poubelles noires et jaunes permet de savoir à quel domicile elles appartiennent (attention, légalement, elles appartiennent bien à la collectivité). Elle va permettre aussi aux agents et élus de voir si les poubelles sont souvent sorties. Et, ajoute le vice-président Bruno Rusinek, « *de faire de la pédagogie* » et voir comment trient les habitants. On pourra donc imaginer avoir un petit rappel si le tri n'a pas été fait correctement. Les camions vont être dotés de caméras de type IA (Intelligence artificielle) ; on pourra donc savoir qui a mal trié... Mais il n'est pas prévu de donner des amendes. « *Il s'agit de responsabiliser les habitants.* » En réalité, la Pévèle-Carembault faisait déjà régulièrement des campagnes de vérification du tri : les agents mettaient sur la poubelle un petit carton indiquant qu'il y avait des erreurs.

## – Va-t-on payer en fonction de la quantité d'ordures ?

### NON (pas encore !)

La puce a en effet été intégrée dans le but de pouvoir facilement passer à la tarification incitative, c'est-à-dire en fonction de la quantité de déchets que vous produisez. Mais il faudra d'abord que ce soit voté par les élus du conseil communautaire. On n'y est pas encore mais c'est en réflexion et c'est plutôt dans

la tendance actuelle de réduction des déchets. Cependant, prévient Bruno Rusinek, au fur et à mesure des études, il estime que ça ne se fera pas au poids : pour éviter les petits malins qui iraient mettre les déchets chez le voisin ! L'idée est plutôt de payer au nombre de levées. En clair, vous ne sortez votre poubelle que lorsqu'elle est pleine. Et vous payeriez moins si la poubelle de tri est sortie une fois par mois plutôt qu'une fois tous les quinze jours. C'est dans les tuyaux mais pas pour tout de suite.

## – Est-ce que tout le monde aura la même taille de bacs ?

**NON**



Rémy et Paul passent dans chaque commune apporter les nouveaux bacs et reprendre les anciens.

Pour les poubelles noires et jaunes qui équiperont les foyers, trois formats sont possibles, 140, 240 ou 360 litres. L'agent qui passera à votre domicile l'attribuera en fonction de la composition familiale. Il existe par ailleurs un format entreprise. Les poubelles vertes ne changent pas.

## – Est-on prévenu du changement de sa poubelle ?

**OUI**

Tout savoir sur la Kermesse de la bière de Maubeuge



Rémy est l'un des agents chargés pour l'entreprise ESE de l'enquête auprès de chaque foyer.

Des agents sont chargés de faire l'enquête livraison. Ils passent à chaque domicile en porte-à-porte, selon un calendrier établi commune par commune depuis début septembre jusqu'en mars. S'il n'y a personne, ils passent jusqu'à trois fois (dont un passage le samedi si besoin). Et s'ils n'ont vu personne, après le troisième passage, ils laissent un avis. Attention aux faux enquêteurs : pour les reconnaître, ils portent un badge ESE. Ils n'entrent pas dans le domicile et ne demandent pas de justificatifs ni, bien entendu, d'argent ! Cette enquête permet ensuite de livrer les bons bacs, soit directement, soit en général une semaine après.

## – Pourra-t-on encore mettre des fagots de branchages ?

### NON

Et ça fait tiquer dans les foyers. La Pévèle-Carembault compte beaucoup de maisons avec de grands jardins et donc beaucoup de tontes, branchages... Mais, c'est « niet », a martelé Bruno Rusinek : « À partir du 1er janvier, seules les poubelles vertes officielles seront ramassées » Bref, fini les fagots, les sacs de déchets verts, les petites poubelles en plus alignées sur le trottoir... « *Je sais, ça fait râler, mais on doit prendre des décisions politiques. Les végétaux*

*représentent 95% de la tonte de nos collectivités où les déchets verts ne sont plus ramassés, même en déchetterie ! »*

Si votre poubelle verte est trop petite, la déchetterie accepte toujours vos branchages. Il faut certes pouvoir les transporter. On a posé la question au vice-président sur d'éventuelles aides à l'achat de broyeur. « *On envisage d'aider les*

*collectivités à s'équiper de gros broyeurs. Ça se fait à Avelin, par exemple, où l'on peut amener une fois par an ses branches pour en faire du paillage. » Et une aide à l'achat de broyeurs individuels ? « Pourquoi pas... »*

## **– Doit-on mettre des restes de viande dans la poubelle verte ?**

### **OUI**

La poubelle verte est dédiée aux biodéchets, donc pas uniquement les végétaux. On doit y mettre aussi les restes de repas, même viande, os et poisson, les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œufs, sachets de thé, pain et céréales. Il est conseillé d'emballer ses restes dans du papier journal ou du papier kraft.